

I.U.F.M de Montpellier

# **De la posture éducative à l'épanouissement des élèves...**

**Mémoire professionnel**

**Bertrand Vezole**  
**CPE2**

**Tutrice de mémoire :**  
**Annie VITROLLES**

**Année scolaire 2009/2010**

## **Sommaire :**

<b>Introduction</b>	p1
<b>I / Présentation de l'établissement</b>	p4
<b>II / De la Posture éducative</b>	p7
II.1 / Définition du mot posture	p8
II.2 / Le juste milieu entre la rigueur et la clémence	p9
II.3 / L'explicitation du cadre et la rigueur du cadre	p10
II.4 / La valorisation des comportements adaptés et la sanction des erreurs	p10
II.5 / Les influences systémiques et environnementales et leur impact sur l'enfant en construction	p13
II.6 / Le suivi individuel et collectif des élèves. De la responsabilisation à l'autonomie.	p14
II.6.a / Comment aider l'élève à se polariser sur ses ressources? L'entretien individuel : le contrat d'objectifs comportementaux et sa fiche de suivi individualisée.	p14
II.6.b / Le modèle du Coaching Orienté Solution®	p17
II.6.c / le suivi collectif : Les heures de vie de classe	p19
<b>III / De la pédagogie de l'exemple</b>	p21
III.1 / L'exemplarité	p21
III.1.a / La force de la remise en question	p23
III.1.b / De la reconnaissance de nos erreurs et de nos excuses	p24
III.2 / Les vertus de la sagesse et de l'amour en éducation	p25
<b>IV / Evaluation</b>	p27
<b>Conclusion</b>	p28
<b>Bibliographie</b>	
<b>Annexes</b>	
<b>Remerciements</b>	

## **Introduction :**

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 établie dans son article 26 : « *Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.* »

La circulaire n°82-482 du 28 octobre 1982, qui définit le rôle et les conditions d'exercice du métier de Conseiller Principal d'Education, précise que les responsabilités exercées par ces derniers, consistent à « *placer les adolescents dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel.* »

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, précise dans son article 2: « *L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances. Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.* »

Ces quelques lignes officielles, posent le cadre clair dans lequel j'inscris mon action de Conseiller Principal d'Education, elles guident et orientent ma pratique professionnelle d'une manière essentielle et très profonde.

Nous y retrouvons la prépondérance du droit fondamental à recevoir une éducation dont dispose tout être humain. Mais aussi le but de cette éducation: devenir un citoyen du monde à la conscience élargie et à l'esprit critique éclairé par la raison, intégrant les valeurs universelles de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Enfin, nous voyons poindre la mission essentielle « *d'accompagnateur* » de tous les personnels, en particulier du corps des Conseillers Principaux d'Education.

Sur le terrain, cette mission s'adresse à de jeunes hommes et femmes en devenir, que nous appelons communément des adolescents. L'adolescence, qui caractérise le passage du stade enfant à celui d'adulte, se manifeste par une mutation physique et psychique importante, perturbant la construction identitaire de l'adolescent. Ce passage,

cette mutation, cette construction, s'effectue selon un rythme différent en fonction du sexe et en fonction des spécificités de chaque adolescent.

Ainsi, accompagner ce passage au mieux, consisterait dans le fait de trouver une sorte de posture idéale à mi-chemin entre l'éducateur et le pédagogue, adaptée au rythme de chaque adolescent...

J'ai en ce qui me concerne reçu une formation universitaire et privée riche, dans des domaines aussi variés que la philosophie antique, le management du sport, la communication interpersonnelle, l'analyse systémique, l'accompagnement au changement (modèle du coaching orienté solution©), la gestion et le management (d'entreprise, de projet, des ressources humaines).

Parallèlement, j'ai développé diverses compétences au fil de mes expériences professionnelles en entreprises, qui m'ont permis d'acquérir une posture professionnelle offrant un accompagnement au changement individuel et collectif optimisé. Tout l'art pour moi, en cette année de stage, consistera dans l'adaptation de cette posture aux différentes personnes de la communauté éducative, et au cadre des missions du Conseiller Principal d'Education (C.P.E).

En tant que Conseiller principal d'Education, nous évoluons au cœur d'un système, l'Etablissement Public Local d'Enseignement (E.P.L.E), à la croisée des chemins entre les différents acteurs de la communauté éducative. Que ce soit l'équipe de Direction, Pédagogique, Educative, Vie Scolaire, Médico-Sociale ou d'Entretien, les Elèves et leurs Parents, nous sommes en relation avec toute la communauté éducative.

Pour « *placer les adolescents dans les meilleures conditions individuelles et collectives et d'épanouissement personnel* », il me paraît essentiel que l'ensemble des membres de la communauté éducative puisse trouver leur place et bien vivre au sein du collège. Il en va de la cohérence du cadre posé par les adultes, et nous connaissons aujourd'hui quelle prépondérance cette cohérence du cadre peut avoir dans l'éducation des adolescents.

La vie collective d'un établissement scolaire est un équilibre fragile qui est soumis à des influences multiples au cours d'une année scolaire, telles que le rythme de l'année, ou bien encore toutes influences sociales, familiales ou psychologiques qui peuvent venir perturber élèves et adultes. En tant que C.P.E, de par la position centrale qui est la nôtre dans le système, j'ai essayé de porter une attention toute particulière aux différents acteurs, dans le but de repérer les éventuels déséquilibres et dysfonctionnements susceptibles d'affaiblir la vie collective et de compromettre les finalités de notre action commune.

Pouvoir intervenir auprès de chacun des membres afin de réguler la vie collective, suppose de pouvoir adapter ma posture en fonction des domaines d'intervention et des personnes visées, ce qui a fait naître la problématique suivante :

**Quelle posture professionnelle utiliser pour réguler la vie collective et accompagner au mieux les adolescents vers leur épanouissement?**

Afin de tenter de répondre à cette problématique personnelle, je décrirai, après avoir présenté l'établissement, quelle posture j'ai adopté en fonction de deux domaines d'intervention du C.P.E en particulier, que sont le suivi individuel et collectif des élèves. J'aborderai ensuite la notion de l'exemplarité et son pouvoir pédagogique, avant d'évaluer les actions menées, et de conclure en prenant de la hauteur afin d'ouvrir ma réflexion sur l'avenir en retirant les enseignements qui me permettront de progresser vers le perfectionnement de ma pratique de Conseiller Principal d'Education.

## **I / Présentation de l'établissement :**

Le collège Voltaire de Remoulins est classé parmi les établissements à suivi dît « *spécifique* ». Il est situé géographiquement entre la route nationale qui traverse la ville de Remoulins, des habitations privées et des installations sportives communales. Au premier abord, la caractéristique la plus marquante de ce collège, est sans doute le contraste existant entre sa structure prévue pour un nombre moyen d'élèves de 500/550 et un effectif d'élèves grandissant de manière constante depuis une décennie, faisant passer le nombre des élèves accueillis à Remoulins, de 552 en 1999, à 650 en 2010, soit une augmentation moyenne de 10 élèves par an, qui se poursuivra en 2011 d'après les prévisions. Une moyenne située au delà des chiffres départementaux, académiques, et nationaux (annexe 1).

La conséquence directe de cette hausse d'effectif, se traduit par des extensions de bâtiments, en préfabriqués notamment, afin d'ajuster la structure d'accueil au nombre d'élèves. Cependant sa situation géographique ne permet pas une extension dans l'espace, ce qui a pour conséquence une densité forte qui produit un effet de surcharge tant au niveau des bâtiments que de la cour de récréation ou de la cantine. Une densité forte qui par ailleurs crée des conditions fragilisant la vie collective et développant les risques d'incivilités...

Les élèves sont recrutés sur la commune de Remoulins d'une part et sur les communes avoisinantes pour la plus grande partie. Ce qui a comme impact un flux important d'élèves utilisant les transports scolaires, avec un parking pour bus situé tout au bord de la route nationale, donc nécessitant de la part des personnels responsables de la sécurité des élèves que nous sommes, une vigilance accrue et la mise en place d'une organisation du service adaptée.

De plus ces nombreux élèves (550 environ) venants des villages avoisinants sont autant de demi-pensionnaires à utiliser le réfectoire dont la capacité d'accueil n'est pas adaptée, ce qui oblige le personnel du service Vie Scolaire et de Demi-pension à travailler en flux tendus sur la période méridienne, et qui constitue un point sensible au sein de la communauté d'adultes de l'établissement. Et qui nous contraints, en tant C.P.E chef de service, à être vigilants quant à l'organisation, et au respect du cadre imposé, ainsi qu'à

travailler main dans la main avec l'intendance par l'intermédiaire de son chef et son correspondant en cuisine.

Au niveau qualitatif, les élèves issus de familles de catégorie socioprofessionnelle (C.S.P) très favorisée sont sous représentées au collège Voltaire en comparaison avec les chiffres départementaux, académiques et nationaux. Ceux issus des familles de CSP défavorisée tendent à diminuer depuis 2004. La répartition des élèves évolue vers une population d'élèves issus de familles de CSP moyenne ou légèrement favorisée (annexe 2 et 3).

Au niveau des effectifs adultes de l'établissement, nous avons un personnel dans l'ensemble plus jeune et plus féminisé que dans l'académie (annexe 4). Au niveau pédagogique, le collège offre la possibilité de choisir entre différentes options telles que le latin en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, l'E.P.S., et la découverte professionnelle 3 ou 6 heures en classe de 3<sup>ème</sup>.

Le taux de redoublement en 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> a considérablement chuté depuis 2005 comme le démontre les tableaux de l'annexe 5, alors que l'annexe 6 montre une baisse des résultats au niveau du contrôle continu du Brevet depuis 2004 et une hausse des résultats au contrôle terminal au cours des 5 dernières années. Comme dans l'ensemble des collèges du Gard, la moyenne au contrôle terminal du Brevet a augmenté, mais le collège Voltaire, en dessous de la moyenne départementale jusqu'en 2007, est au-dessus depuis. Le classement du collège par rapport aux résultats au contrôle terminal du Brevet s'améliore alors que son recrutement au regard des CSP des parents ne change pas (annexe 7).

Au niveau de l'absentéisme, bien que nous observions quelques cas sur lesquels nous menons un travail d'équipe en profondeur, nous pouvons souligner que les élèves viennent au collège de manière générale et régulière. L'équipe du service Vie Scolaire, bien organisée, mène un travail de prévention et de repérage en amont qui nous permet à nous C.P.E de traiter les cas sensibles directement.

Le constat que j'ai pu effectuer dès mon arrivée, est donc que la surcharge des effectifs par rapport à la structure d'accueil, génère des difficultés, notamment au niveau global de la vie collective, de la vie scolaire dans son sens le plus large.

En effet, la proximité spatiale augmente les risques de conflits lorsqu'il y a des tensions entre élèves ou entre adultes, ou bien entre élèves et adultes. C'est selon moi ce qui permet à un certain nombre de conflits de voir le jour quotidiennement, et de manière plus intense, lors des périodes de l'année qui soumettent l'ensemble de la communauté éducative à une plus forte fatigue mentale ou physique. Par exemple les périodes d'avant vacances ou de conseils de classe fragilisent la vie collective et ont tendance à générer plus de conflits par le rythme imposé aux adultes qui travaillent plus tard le soir et qui ont moins de temps pour récupérer physiquement et psychologiquement.

Par suite, il va de soi que certains élèves, « *dérangent* » plus facilement au niveau du comportement dans ces périodes de tensions fortes. Ce qui implique une gestion de ces élèves qui devient plus difficile pour les professeurs, et donc un soutien de notre part, CPE et service vie scolaire indispensable.

C'est d'ailleurs ce constat qui m'a poussé, en tant que Conseiller Principal d'Education, garant de la loi et contribuant à l'harmonie collective pour l'épanouissement de tous les élèves, à mettre en place un suivi individualisé pour ces élèves à besoin éducatif spécifique, autant que de porter une attention particulière aux professeurs concernés afin de les soutenir au mieux.

De plus, le véritable challenge dans ce contexte, aura été pour moi de trouver la posture adaptée aux adultes aussi bien qu'aux élèves, en me gardant de prendre partie pour les uns ou pour les autres afin de garantir l'unité et l'équilibre de cette précieuse vie collective, base essentielle de l'épanouissement des élèves et du bien être des adultes.

## II / De la Posture éducative :

### II.1 / Définition du mot posture:

#### Extrait du « Petit Robert » :

**POSTURE** (1588 it. *postura*) ♦ 1° didact. Attitude particulière du corps. V. **Position**. - *Cour.* Attitude peu naturelle ou peu convenable. Dans une posture comique, ou obscène. « *Quand il était las de cette posture, il se levait.* » ♦ 2° Fig. (vieilli ou littér.) Situation d'une personne. V. **position condition situation**.

#### Posture : un mot à la mode

Malgré la définition peu reluisante du *Petit Robert*, le mot a acquis récemment ses lettres de noblesse, essentiellement par référence aux « postures » adoptées par les sages orientaux lors de leurs méditations. Le mot est ainsi couramment utilisé en yoga. Il s'agit alors d'une attitude non seulement physique, mais aussi psychologique, voire spirituelle. **C'est l'attitude extérieure et intérieure d'une personne en vue d'un certain but.** Employé dans ce sens, elle se distingue alors des compétences, de quelque ordre que soient ces dernières.

#### La posture professionnelle

Nous retrouvons cette disposition du corps et de l'esprit dans nombre de professions. Un pêcheur en haute mer, un ingénieur qui fait sa visite de chantier, un diplomate qui reçoit un autre diplomate, un CPE qui reçoit un élève, etc. adoptent ainsi une certaine « posture » différente selon les professions. Dans le domaine de la relation d'aide (au sens large), la « posture » d'un médecin qui reçoit son client n'est pas la même que celle du dentiste, celle de l'assistante sociale n'est pas la même que celle de l'avocat, celle du thérapeute n'est pas celle du psychiatre.

Nous pouvons dès lors formuler l'hypothèse suivante: **la « posture professionnelle » se caractérise par un certain état de vigilance qu'adopte le professionnel lorsqu'il fait son métier.**

De ce point de vue, en considérant les différentes missions du CPE, ainsi que les différents domaines de notre intervention, que ce soit le fonctionnement de

l'établissement, la collaboration avec les enseignants ou l'animation éducative, nous nous rendons compte qu'un CPE devra adapter sa « *vigilance* » selon le cas. Ce qui implique différentes postures, telles que la posture de conseiller technique, pour ce qui concerne le rapport avec les enseignants, la direction ou les parents ; La posture de manager / chef de service pour ce qui concerne l'organisation du service et la gestion des ressources humaines ; La posture de « *coach*<sup>1</sup> » pour l'accompagnement des élèves au long de leur scolarité, vers l'émancipation et le développement de leur esprit critique ; Enfin, la posture de médiateur, régulateur de la vie collective concernant la gestion des conflits.

Cependant que le CPE doit adopter une posture différente selon son intervention, nous allons au niveau théorique tenter de définir une posture générale et spécifique d'éducateur, qui nous permettra d'y voir plus clair et que nous pourrons ajuster en fonction de notre besoin, en l'expérimentant dans ma pratique de CPE.

## **II.2 / Le juste milieu entre la Rigueur<sup>2</sup> et la Clémence :<sup>3</sup>**

Olivier Reboul, dans son ouvrage intitulé « *la philosophie de l'éducation*<sup>4</sup> », synthétise la posture éducative idéale à mi chemin entre les deux piliers, ou deux pôles opposés de la Rigueur et de la Clémence. C'est faire montre de rigueur, d'une absolue fermeté lorsque le cadre est dépassé, afin de « *ramener* » l'élève qui a commis une erreur à l'intérieur du cadre. Ce qui permet alors d'user de la clémence, bonté bienveillante et bienfaisante permettant à l'élève de pouvoir s'épanouir à l'intérieur du cadre...

Cela constitue pour moi, la clé de voûte de ma posture éducative, l'idée essentielle qui est dans mes pensées chaque jour et qui dirige par là même mes actions de CPE. Trouver cet équilibre subtil entre rigueur et clémence en fonction des situations et des élèves ou adultes, constitue d'après Olivier Reboul, tout un art... Ce qui forme d'après l'auteur, l'essence même de l'éducation.

---

<sup>1</sup> Le mot coach est dérivé du français coche, d'abord au sens de « carrosse, voiture », désignant originellement ce qui accompagne la route d'un individu. Le mot est défini ici comme l'accompagnateur, le facilitateur.

<sup>2</sup> Du latin « rigor ». Signifiant sévérité inflexible, dureté, austérité.

<sup>3</sup> Du latin « clemens » : indulgent, doux, qui fait preuve de bonté. Vertu qui consiste à pardonner les offenses et à modérer les châtements en parlant de ceux qui disposent de l'autorité souveraine et par extension, de toute personne ayant un certain pouvoir.

<sup>4</sup> Reboul Hervé. La philosophie de l'éducation. Que sais-je ? éd Puf 1989.

A un niveau personnel, c'est la recherche de cet équilibre en permanence remis en question qui apparaît à mes yeux comme la source intarissable de satisfaction personnelle de ce métier à la fois complexe et merveilleux...

Daniel Favre, enseignant chercheur en neurobiologie puis en sciences de l'éducation, démontre dans son ouvrage « *Transformer la violence des élèves*<sup>5</sup> », les méfaits des contagions émotionnelles et leur impact sur le jugement de l'adulte éducateur. Il évoque comment en se laissant entraîner par ses émotions, un éducateur peut troubler son jugement, et de ce fait agir de manière « *injuste* ». De ce fait l'adulte « *contaminé émotionnellement* » dévie du juste équilibre, donc perd son autorité, et devient soit trop autoritaire, donc autoritariste voulant imposer à tous prix ses vues à l'élève par manque de clémence, soit pas assez autoritaire (autorité évacuée), « *laissant faire* » par manque de rigueur. Selon Daniel Favre, c'est la posture « *d'autorité décontaminée*<sup>6</sup> » des éléments parasites qui apporterait la meilleure garantie éducative. Cette autorité décontaminée est faite d'un rapport négocié avec l'élève, rapport fait d'écoute empathique, de respect, de clémence donc ; mais aussi en même temps de fermeté et de rigueur vis à vis du cadre, des règles définies ensemble.

Si Olivier Reboul exprime magnifiquement dans son ouvrage les vertus éducatives de la rigueur, notamment par les limites qu'elle pose, donc les repères qu'elle donne aux enfants en construction, Daniel Favre démontre lui parfaitement les vertus de l'empathie<sup>7</sup> dans l'objectif de prévenir la violence des élèves.

Je tâche donc de mettre en pratique au quotidien cette posture professionnelle, faite d'empathie, d'écoute active en même temps que de recadrage, qui permet de trouver le juste équilibre entre les pôles de la Rigueur et de la Clémence. C'est d'après Daniel Favre et Olivier Reboul, une posture qui favorise la véritable justesse et justice. Et lorsque nous nous rappelons à quel point les adolescents en sont férés, nous pouvons imaginer quelles possibilités éducatives nous aurons si nous pouvons trouver cette justesse au quotidien...

---

<sup>5</sup> Daniel Favre ; *Transformer la violence des élèves* ; éd. Dunod 2007.

<sup>6</sup> Daniel Favre ; *Transformer la violence des élèves* ; page 189 à 213.

<sup>7</sup> (*Psychologie*) Capacité à comprendre, à ressentir les sentiments ou à se mettre à la place d'une autre personne. (*Psychologie sociale*) Dans les sciences humaines, attitude envers autrui caractérisée par un effort de compréhension intellectuelle de l'autre, excluant tout entraînement affectif personnel (sympathie, antipathie) et tout jugement moral.

### **II.3 / L'explicitation du cadre et la rigueur du cadre :**

Le cadre éducatif d'un établissement scolaire, est symbolisé par le règlement intérieur (R.I.), qui est la référence incontestable et absolue qu'il nous appartient en tant que CPE de faire scrupuleusement respecter. La notion de rappel à la règle, à la loi est en ce sens fondamentale. L'explicitation du cadre consiste donc en ce qui me concerne dans le fait de rappeler la loi du R.I., lorsqu'un élève transgresse une règle ou sort du cadre, mais pas seulement.

En effet, je me suis aperçu que poser un cadre clair au travers de consignes claires avant un entretien ou une heure de vie de classe permettait de pouvoir fonctionner plus facilement en donnant des repères aux adolescents. L'explicitation est donc primordiale, mais la reformulation des élèves permet de voir si le message est passé et donc de pouvoir démarrer une activité sur des bases claires pour tous. Lorsque je n'ai pas été clair dans mes consignes, les conséquences ont toujours été reflétées dans le travail des élèves.

L'explicitation du cadre a pour objectif de faire prendre conscience à l'adolescent que la vie du collégien est régie selon des lois que l'on ne peut transgresser sans conséquences. Ceci le prépare à sa vie de citoyen en le rendant responsable de ses actes, en lui attribuant autant les mérites de ses bonnes actions que de ses mauvaises au regard du R.I qui fait référence.

### **II.4 / La valorisation des comportements adaptés et la sanction des erreurs:**

Il est bon de rappeler ici le précepte de dissociation entre l'acte et la personne cher à Daniel Favre<sup>8</sup>. Cette idée essentielle et qui fait partie intégrante de ma posture éducative, permet d'éviter l'écueil de la contagion émotionnelle, facteur troublant le jugement. En séparant mentalement l'acte de la personne qui a commis l'acte, nous devenons plus juste dans notre jugement, donc plus juste quant à la rétribution de cet acte, qu'il s'agisse d'une valorisation ou d'une sanction. Car c'est l'acte qui doit être jugé et non la personne qui a

---

<sup>8</sup> D.Favre ; Transformer la violence des élèves ; Dunod 2007. page 169.

commis l'acte. En tant que CPE, je juge donc les actes au regard du R.I., mais pas les élèves, que je respecte et considère comme absolument éducatifs.

Concrètement lorsqu'un élève sort du cadre explicité ou commet une erreur<sup>9</sup>, j'use de fermeté, de cette rigueur absolue définie comme condition permettant l'affirmation des limites qui constituent autant de repères nécessaires à la construction identitaire des adolescents. Je précise que cette fermeté n'a pas besoin de faire de bruit pour être effective, j'ai appris au cours de l'année à être ferme sur le cadre sans pour autant crier. J'ai appris que ce qui fonctionnait le mieux pour moi, était d'être doux dans le ton de ma voix avec un élève fautif mais réceptif, à mon écoute. Alors que je durci le ton dès que je sens l'élève sortir du cadre du respect, par exemple lorsqu'il s'emporte, afin de le ramener sur la même longueur d'onde que moi, de manière à pouvoir discuter calmement ensuite.

Qu'il commette un acte répréhensible au regard du R.I, ou qu'il agisse dans l'intérêt collectif, l'élève doit être sanctionné ou valorisé. Il apparaît plus que jamais essentiel aujourd'hui dans notre société, nous l'avons vu, et dans notre profession à plus forte raison, de savoir discerner ce qui est bon pour l'avancement de l'être humain de ce qui lui est néfaste. C'est pourquoi la question de la sanction et de la valorisation est fondamentale et mérite que nous nous y attardons.

Puisque le R.I. prévoit ce qui est considéré ou non comme un comportement scolaire adapté, en tant que C.P.E, valoriser les comportements positifs et sanctionner les comportements négatifs constitue pour moi, un enjeu éducatif important de notre métier... C'est sans aucun doute ce qui doit permettre à l'élève d'apprendre à se connaître et à se maîtriser, donc de s'épanouir et à plus long terme d'être heureux.

Concernant la valorisation des actes qui vont dans le sens de l'intérêt collectif, je m'efforce dans ma pratique de verbaliser ou valoriser par la parole tout comportement positif, ce qui a pour effet de renvoyer à l'élève concerné une image plus juste de lui même qui contribue à sa construction. Par exemple, un élève que je reçois dans mon bureau et qui avoue avoir commis une erreur et s'en excuse, je le félicite de reconnaître son erreur et de s'en excuser et l'encourage à faire preuve de vigilance pour ne pas réitérer cette erreur

---

<sup>9</sup> Du latin *error*, signifiant « course à l'aventure » visiblement dérivé du verbe *errare*, signifiant « errer ». L'enfant qui commet une erreur est celui qui cherche le chemin.

la prochaine fois. C'est un point là aussi essentiel de mon action de CPE, j'y attache une grande importance, la même importance que celle de sanctionner les erreurs. C'est ce qui permet l'équilibre et la justesse de l'action éducative à mon sens.

En ce qui concerne la sanction des actes répréhensibles au regard du R.I., il semblerait que si nous voulons être éducateur au sens d'aider l'élève à grandir, nous devons parvenir à trouver le meilleur moyen, de l'aider à prendre conscience de l'erreur commise par l'explicitation ou rappel à la loi d'une part, mais aussi aider l'élève à réparer son erreur et se reconnecter avec lui même d'autre part.

C'est l'idée développée par Eirick Prairat dans son ouvrage sur la sanction<sup>10</sup> en éducation. D'après lui, la sanction<sup>11</sup> éducative, doit permettre à l'élève à la fois de prendre conscience de la transgression effectuée, et de réparer l'erreur commise. Cette double condition offre l'opportunité à l'élève de se reconnecter avec lui même, avant que de pouvoir reprendre sa place dans le groupe classe et donc dans l'établissement. L'élève qui a pris conscience de l'erreur qu'il a commise, et qui a réparé cette erreur, peut donc reprendre sa vie d'élève et continuer à grandir.

*Nous constatons que l'individu ou élève qui cherche son chemin en commettant des erreurs a besoin des repères de la loi pour devenir saint ou grandir sainement...*

Je suis donc au quotidien attentif à, d'une part, discerner la nature des comportements, d'autre part, à valoriser ou sanctionner selon le cas. Ce qui permet à l'élève d'avoir en quelques sortes un miroir en face de lui qui lui renvoie le reflet de ses actes et leurs conséquences. Cette démarche se veut responsabilisante et permet à l'élève de se construire dans un cadre clair, facilitateur.

---

<sup>10</sup> Eirick Prairat ; la sanction en éducation ; éd. PUF 2003.

<sup>11</sup> Sanction vient de la même origine que le mot *sanctifier*, « rendre saint », en rapport avec la loi selon Prairat.

## **II.5 / Les influences systémiques et environnementales et leur impact sur l'enfant en construction :**

Si nous considérons le monde dans lequel nous vivons, à notre échelle le pays dans lequel nous vivons, la société dans laquelle nous vivons, la famille dans laquelle vit l'enfant, et l'établissement dans lequel nous vivons et travaillons, comme autant de systèmes emboîtés les uns dans les autres à la manière des poupées russes, nous comprendrons beaucoup sur les influences systémiques de l'environnement de l'adolescent.

En effet, les théories récentes de l'analyse systémique, précisent que chaque environnement avec lequel l'être humain est en interaction, qu'il soit mondial, national, familial, scolaire ou professionnel, peut être considéré comme un système, soit comme un tout, à l'intérieur duquel chacune des parties influence le reste des parties du système, et donc le système lui-même.

Ce qui est intéressant à plusieurs titres. Premièrement, cela redonne tout son pouvoir à l'individu, quel qu'il soit, car toute modification de comportement individuelle impacte le reste du système dans son ensemble... Donc un élève qui a un comportement qualifié de négatif, c'est à dire qui ne respecte pas le cadre, peut théoriquement non seulement changer de comportement mais aussi influencer le reste de sa classe avoir un impact sur le reste de l'établissement. Deuxièmement, au niveau éducatif, au sein d'un EPLE, cela vient renforcer l'idée de la plus que jamais nécessaire cohérence des adultes qui viendra faire le contrepoids de l'incohérence sociétale et parfois familiale pour donner des repères clairs aux adolescents et un cadre rigoureux qui sera source d'épanouissement.

Concernant l'adolescent en construction, nous comprenons que les difficultés liées à l'éclatement de la famille, à la toute puissance de notre société de consommation, où règne le précepte du « *toujours plus, toujours plus facilement* », à la perte d'autorité de fait du monde adulte en général, constituent autant de perturbations systémiques qui freinent la construction identitaire des adolescents. Car là où l'adolescent a besoin de repères clairs, rigoureux, d'une fermeté absolue, constitutive d'un cadre éducatif pour se construire et s'épanouir, il se retrouve avec une accumulation et une accélération de signaux parasites et contradictoires qui ne peuvent qu'apporter des difficultés à sa construction et ralentir

son épanouissement...

En tant que CPE, je travaille donc avec l'ensemble des membres de la communauté éducative afin de développer la cohérence des actions éducatives. Je m'efforce aussi de redonner tout son pouvoir à l'élève en suscitant sa créativité. C'est un axe fondamental de mon action quotidienne, que je mets en pratique notamment au niveau du suivi individuel et collectif.

## **II.6 / Le suivi individuel et collectif des élèves :**

### **De la responsabilisation à l'autonomie.**

#### **II.6.a / Comment aider l'élève à se polariser sur ses ressources?**

#### **L'entretien individuel : le contrat d'objectifs comportementaux et sa fiche de suivi individualisée.**

Puisque certains élèves se comportent trop fréquemment de manière inadaptée au travail scolaire, et posent de fait problème aux enseignants dans la conduite de leur classe, je me suis penché, en tant que CPE, sur le cas de ces élèves à besoins éducatifs dits spécifiques.

En effet, c'est un des effets papillon ou un des dommages collatéraux causé par le sureffectif par rapport à la capacité d'accueil de la structure du collège de Remoulins. Car tout ce qui se produit régulièrement dans un établissement à la taille adaptée est multiplié ici par l'effet de structure.

Considérant chaque élève, comme étant responsable de ses actes, capable de progresser et de changer son comportement. Considérant le comportement comme fruit des conceptions mentales et sentimentales d'un individu. Considérant l'élève au cœur du système, et pouvant donc interagir avec lui et le modifier.

J'ai mis en place un outil modulable et adaptable à chaque élève en fonction de ses besoins éducatifs, que j'ai appelé le contrat d'objectifs comportementaux et sa fiche de suivi (annexe).

La démarche est la même que la démarche de projet dans un cadre systémique, avec un diagnostic des problèmes ou besoins, la définition d'objectifs réalisables et mesurables par des indicateurs de réussite, l'évaluation et la remédiation en cours de projet. C'est le même principe que celui du projet d'établissement ou du projet de service vie scolaire, adapté à l'élève.

Dans le cadre d'un entretien de suivi avec l'élève et son Professeur Principal (P.P), nous faisons le constat des besoins éducatifs ou des problèmes rencontrés. Lorsque l'élève reconnaît ses difficultés comportementales, en prend conscience, et est prêt à changer, nous pouvons passer à la seconde phase, qui consiste en la définition d'objectifs comportementaux réalisables du point de vue de l'élève. J'insiste sur ce point qui est capital à mes yeux, car c'est la définition commune d'objectifs réalisables qui font que l'élève se les approprie, et garantie donc en partie la réussite du projet. La seconde condition qui garantie la réussite de l'élève, c'est sa motivation, pour laquelle nous échangeons et vérifions qu'elle est sincère et véritable. Un élève motivé qui s'approprie ses objectifs réussit toujours, car il n'y a pas de hasard.

Cela s'est vérifié dans mon expérience précédente de coaching d'adultes en entreprises et s'est également toujours vérifié cette année en collège lorsque les conditions sont réunies. Nous définissons donc également des indicateurs qui montreront à l'élève le changement effectif, et nous nous voyons chaque semaine pour faire un point, évaluer ses objectifs et apporter les remédiations nécessaires. Tout cela est noté dans un contrat d'objectifs que l'élève signe, que je signe et qui est signé par la famille. J'insiste alors sur le fait que signer un contrat constitue un engagement important et entier de la part des cosignataires, je vérifie donc par là le degré d'engagement de l'élève, j'en profite pour le responsabiliser et par là, le préparer à sa vie de citoyen.

Nous notons ensuite sur une fiche de suivi adaptée, les objectifs de l'élève, afin que chaque professeur puisse évaluer les objectifs de l'élève à chaque heure de cours. Je préviens le P.P et les autres professeurs de l'élève de la démarche entamée, afin de clarifier le déroulement et les objectifs, dans le but d'optimiser la réussite de l'élève. C'est là aussi une condition de la réussite car l'implication des enseignants est très importante voire même primordiale, puisqu'elle conditionne les annotations sur la fiche de suivi, qui elles mêmes vont conditionner l'évaluation hebdomadaire. Autre condition bénéfique qui

favorise la réussite, c'est la limitation dans le temps. En effet, il est indispensable de limiter de deux semaines à un mois voire plus selon les cas, le suivi individualisé sous cette forme, car la limitation dans le temps pousse l'élève, le booste dans le but d'arriver à atteindre ses objectifs avant la fin du contrat.

Le principe de l'évaluation hebdomadaire des objectifs est de valoriser les progrès de comportement, redonner son crédit et son pouvoir à l'élève en lui démontrant que ces efforts produisent des effets sur son comportement et sur le regard des professeurs. Nous discutons du ressenti de l'élève et recadrons ce qui doit l'être.

Le fait est qu'un élève motivé à changer avec des objectifs appropriés, qui se concentre pour les atteindre, voit forcément tôt ou tard le fruit de ses efforts, ce qui a pour effet de lui redonner confiance en lui même, de lui apprendre à se connaître, de voir qu'il y a du bon en lui, etc. Nous savons combien ce type d'élèves en difficultés, ou a besoin éducatif spécifique connaît souvent par ailleurs des difficultés sociales, familiales, psychologiques ou autres. Le fait de réaliser des efforts et de les voir se concrétiser par la réussite et l'atteinte d'objectifs ne peut que contribuer à leur donner une meilleure image d'eux mêmes.

Cela dit, je me dois de préciser que la démarche, bien que bénéfique car permettant à l'élève de se polariser sur ses ressources pendant un temps limité, n'est pas pour autant le miracle solutionnant tous les maux de nos élèves en difficultés. Comme nous venons de le préciser, le changement est effectif, mais limité dans le temps, ce qui a pour effet chez certains dont les problèmes sont moindres, de permettre d'instaurer une dynamique positive qui pourra se consolider dans le temps, si l'élève reste motivé, et si son cadre personnel (familial, social, psychologique) le lui permet. Pour ceux qui restent au quotidien plongés dans un cadre influençant leur comportement négatif, le travail devra se poursuivre sous d'autres méthodes, avec l'intervention d'autres partenaires, tels que l'AS, la COP, l'infirmière et le médecin scolaire.

Il s'agit donc bien d'un outil, certes adapté et fondé sur des principes qui sont éducatifs, mais qui a ses limites, comme tous les outils.

## II.6.b / Le modèle du Coaching Orienté Solution® :

Le modèle d'intervention que j'utilise en entretien individuel est celui du coaching orienté solution®. J'ai été formé à cette méthode d'intervention par Philippe Bigot<sup>12</sup>, qui s'est inspiré pour créer son modèle d'accompagnement au changement, des travaux de Steve de Shazer<sup>13</sup> (thérapeute américain du 20ème siècle) concernant les thérapies brèves centrées sur la solution :

*« Cette pratique du coaching est fondée sur les travaux du «constructionnisme social» et invite à une approche renouvelée de l'intervention systémique brève.*

*Le Coaching Orienté Solution® (COS) offre une démarche d'intervention souple, ouverte et qui fait le pari de la créativité des personnes pour atteindre leurs objectifs. Avec cette approche résolument positive du changement, le langage est placé au cœur du coaching pour construire de nouvelles solutions. Cette approche originale qui a montré son efficacité s'appuie sur une démarche humaniste qui mobilise les ressources et les points forts de la personne.*

*Le Coaching Orienté Solution® propose une démarche collaborative dans laquelle la personne coachée et le coach professionnel construisent ensemble les moyens nécessaires à la réussite des objectifs du coaching ».*

J'ai donc essayé d'adapter cette pratique et ce modèle aux fonctions de C.P.E. et aux contraintes qui y sont liées. Notamment les contraintes de temps, puisqu'un entretien qui durait une heure et demie à deux heures avec un adulte doit forcément trouver une adaptation dans un établissement avec de nombreux élèves et des missions parallèles. Au départ longs d'une heure, j'ai réussi aujourd'hui à canaliser l'essentiel des potentialités extraordinaires de ce modèle d'accompagnement individuel et collectif, dans des entretiens allant d'un quart d'heure pour le suivi de certains élèves, à trois quarts maximum pour de rares cas. La moyenne que j'ai pu observé dans ma pratique est de 20 à 30 minutes selon le cas.

---

<sup>12</sup> Philippe Bigot ; le coaching orienté solution ; éd. Broché 2009.

<sup>13</sup> Steve De Shazer ; Clés et solutions en thérapie brève ; Satas 1985  
Différence, changement et thérapie brève ; Satas 1991  
Les mots étaient à l'origine magiques ; Satas 1994

C'est un modèle particulièrement bien adapté à notre système éducatif, puisqu'il fait le pari du potentiel créatif de l'individu pour trouver des solutions. L'approche est centrée non pas sur le problème contrairement à la psychologie, mais sur les solutions, ce qui permet d'aller bien plus vite. Ce modèle est basé sur les travaux de l'analyse systémique, et donc sur la co-construction langagière entre le coach, ici le CPE, et l'élève. Sans entrer dans les détails, il a fait ses preuves comme le dit Philippe Bigot, notamment parce qu'il postule que l'être humain, possède le potentiel lui permettant de changer de comportement et donc d'influencer le système dans lequel il vit. Le coach doit être centré sur le processus de pensée de l'individu ou de l'élève et non sur les mots employés, ce qui implique une posture spécifique d'acceptation inconditionnelle de l'autre et de son cadre de référence, ainsi que de détachement émotionnel, en restant centré sur les ressources de la personnes, dans le but d'accompagner l'autre vers les solutions.

C'est un modèle qui correspond quasiment en tous points au modèle présenté par Daniel Favre pour l'accompagnement des élèves violents. Les idées essentielles d'écoute empathique ou active, de non jugement, de détachement émotionnel, de co-construction par le langage, ce que Daniel Favre nomme « *l'affirmation de soi non violente ou le langage intérieur*<sup>14</sup> ».

Autant chez Daniel Favre que chez Philippe Bigot, ces modèles d'intervention centrés sur la parole et les solutions ont faits leurs preuves, ce qui semble constituer un moyen formidable de faciliter l'accompagnement des adolescents en période de construction, donc de changement. C'est également un moyen de prévenir la violence en développant l'affirmation de soi non violente, par l'expression de ses pensées et sentiments, la prise de conscience de ceux ci, ce qui conduit les élèves à mieux se connaître, s'accepter et par là faciliter leur épanouissement.

Pour illustrer le centrage sur les ressources de l'élève, et la définition de solution, je donnerai cet exemple :

Un élève me dit : « *je bavarde en classe, et je perturbe le cours. Mon objectif est de changer d'attitude.* »

Pour le centrer sur ses ressources, je l'amène à se projeter vers le futur, lorsque le changement est effectif et qu'il a atteint son objectif, et il raisonne à partir de là.

---

<sup>14</sup> Transformer la violence des élèves ; page 91. 215, 220. Dunod 2007.

Je lui dit : « *Imagine toi en classe en ayant déjà changé ton attitude et décris ce qui est différent dans ton comportement par rapport à maintenant ?* »

L'élève se projette mentalement par son imagination vers le futur modifié, et décrit comment il se voit : « *Je suis assis droit sur ma chaise, j'écoute le professeur, je prends le cours lorsqu'il le demande, je participe en répondant aux questions etc.* »

En décrivant ce qui est différent, l'élève fait appel à ses propres ressources, et trouve lui-même la solution pour atteindre son objectif. Ce sont ces différences de comportement que je lui donne comme objectifs de comportement. Etant donné que cela vient de lui, il se sent capable de réaliser le changement. Comme le disait Philippe Bigot, « *c'est la recherche des petites différences qui fait au final toute la différence !* ».

### **II.6.c / Le suivi collectif : Les heures de vie de classe (H.V.C.) :**

J'ai cette année en responsabilité plusieurs classes, dont une quatrième option E.P.S qui pose problème selon le P.P par l'ambiance et les comportements qui sont inadaptés au travail scolaire. Nous nous sommes réunis avec l'ensemble des professeurs de la classe afin de faire un bilan avant la fin du premier trimestre et d'engager ensemble une action collective. Nous sommes parvenus à un consensus concernant une H.V.C. qui a pour finalité de recadrer les élèves dans leur rôle et d'instaurer un contrat de classe. J'ai participé à cette heure de vie de classe avec le P.P, puis j'ai reçu les délégués afin de continuer le travail entrepris concernant le contrat de classe. Nous avons essayé de construire ensemble un contrat reprenant les attentes des professeurs et les conséquences éventuelles en terme de sanction en cas de non respect du contrat. Chaque élève a signé ce contrat s'engageant à respecter les bases d'un comportement d'élève lui permettant de trouver une place dans la classe.

Le comportement des élèves s'est sensiblement amélioré depuis la mise en place de ce contrat, soit sur la période du second trimestre. Depuis peu, il apparaît que la situation se dégrade comme en début d'année, il apparaît nécessaire de nous réunir et de nous recadrer ensemble entre adultes avant que de recadrer la classe à nouveau, et d'étudier les raisons de ce relâchement autant que les solutions envisageables.

J'ai participé à d'autres H.V.C., dans le cadre de la formation des délégués, ou pour effectuer un recadrage, et bien que j'ai remarqué une amélioration immédiate, le temps a

révélé la nécessité absolue de travailler en cohérence entre adultes afin de garantir les effets dans la durée. Là aussi, l'heure de vie de classe est un outil formidable à notre disposition, mais il ne permet pas à lui seul de régler tous les problèmes de classe... Il apparaît surtout indispensable d'essayer d'impliquer tous les personnels afin d'aller vers davantage de cohérence éducative, garante du cadre qui permet aux élèves de s'épanouir.

Cependant, il est vrai que lorsque j'ai pu intervenir en utilisant le modèle du coaching orienté solution®, cela m'a permis de faciliter la prise conscience des élèves autant que la définition de solutions en faisant participer les élèves de manière interactive.

C'est donc une pratique que je vais continuer de développer car elle participe des possibilités qui nous sont données pour faciliter l'accompagnement des élèves et réguler la vie collective au sein de l'établissement scolaire.

### III / De la pédagogie de l'exemple :

Mon grand-père était professeur d'éducation physique en son temps, il a consacré une grande partie de sa vie à l'éducation des jeunes générations, et il me rapporte souvent cette phrase pour caractériser la posture éducative à adopter face aux jeunes : « ***Tout ce que nous voulons voir chez les enfants comme qualités et valeurs, nous devons le leur montrer en exemple.*** »

Il illustre avec ses mots la pédagogie de l'exemple. De nombreux travaux ont depuis démontré l'importance de l'exemplarité comme moyen de transmettre des valeurs aux jeunes. C'est d'ailleurs l'idée développée dans l'article 2 de la loi d'orientation d'avril 2005, loi qui à ce jour constitue notre cadre institutionnel : « *Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs.* »

Il s'agit bien ici de l'exemplarité définie comme moyen pédagogique de transmission des valeurs de la République. Et c'est nous dit-on, la mission première de l'école... Voilà qui à mon sens mérite que nous nous y attardions sérieusement... Comme je l'ai évoqué plus haut, la posture éducative est pour moi déterminante de nos actions quotidiennes, et toute la difficulté consiste en le fait de trouver la justesse en fonction des situations toujours différentes auxquelles nous sommes confrontés. Et si je m'attarde ici sur l'exemple et son pouvoir transmissif, c'est que je suis convaincu que c'est notre exemplarité ou non qui nous rend juste... ou non...

#### III.1 / L'exemplarité :

Définition du mot exemple : « *Ce qui peut servir de modèle, ce qui peut être imité* ».

L'exemplarité caractérise donc ce qui est exemplaire, ce qui est donné en exemple, ce qui peut servir de modèle ou qui peut être imité.

En éducation, l'adulte servirait donc de modèle aux enfants, un modèle qu'ils pourraient imiter, en tout cas qui leur servirait de repère, ou de « *représentant du monde* » au sens

d'Hannah Arendt<sup>15</sup>... Nous savons de plus que l'enfant apprend par imitation dès les premières années de sa vie, lorsque sa réflexion n'est pas développée, il ne fait qu'imiter ce qu'il voit autour de lui...

Quelle lourde responsabilité que de servir d'exemple aux jeunes générations en construction... C'est sans doute pour cela que la première des compétences du cahier des charges pour la formation des maîtres, est : « *agir en fonctionnaire de l'Etat, de manière éthique<sup>16</sup> et responsable<sup>17</sup>.* »

Il semblerait donc que cela soit la première de nos préoccupations d'éducateur et de pédagogue.

Comment alors être un bon exemple ou un exemple utile, éducatif? Il est dit que nous devons mettre en œuvre dans l'exercice de nos fonctions les valeurs de la République que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité<sup>18</sup>. C'est ici, je le crois, la base de notre posture professionnelle, car si nous parvenons à être libre, au sens de l'esprit critique éclairé, libéré de toutes formes de pressions extérieures, si nous considérons les êtres humains comme égaux en dignité, en droits et en devoirs, et si nous les considérons comme des frères et des sœurs faisant partie de la grande famille humaine, nous agirons forcément de manière éthique, responsable, et juste.

C'est le meilleur moyen d'éviter les écueils du jugement de personne, de la contagion émotionnelle, de l'autorité injuste que nous avons évoqués plus haut. Mettre en œuvre ces valeurs si puissantes et si profondes, qui sont le fruit de l'histoire de l'humanité et de notre pays en particulier, me paraît garantir une posture d'adulte juste censé transmettre le monde aux jeunes générations comme le postule Hannah Arendt.

Si donner l'exemple, c'est donc démontrer les valeurs de la République, c'est indéniablement et parallèlement se remettre en question quotidiennement afin de vérifier si nous sommes bien dans le bon cadre...

---

<sup>15</sup> Hannah Arendt ; La crise de la culture ; 1961, éd. Poche.

<sup>16</sup> Du latin *ethica* (« morale »), qui provient lui-même du grec *επιστήμη*, *episteme* (« science »), de *ἦθος*, *ethos* (« lieu de vie ; habitude, mœurs ; caractère »). Ensemble de principes de bonne conduite.

<sup>17</sup> Du latin *responsus* (« qui doit répondre de ses actes »). Qui doit répondre de ses propres actions ou de celles des autres, qui doit être garant de quelque chose.

<sup>18</sup> Du latin *fraternitas*, dérivé de *frater* (« frère ») avec le suffixe *-itas* (« -ité »).

### III.1.a / La force de la remise en question :

Rudolf Steiner, philosophe autrichien de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, est le fondateur des écoles du même nom, dont certaines sont sous contrat avec le ministère de l'éducation nationale.

L'idée qu'il a largement développée et qui nous intéresse ici, est celle de l'exemple de l'enseignant comme valeur pédagogique. Il développe également le point essentiel qui est celui des moyens pour atteindre cette exemplarité au quotidien, ce qui reste tout un art. Dans son ouvrage intitulé, « *les bases spirituelles de l'éducation*<sup>19</sup> », il présente sa vision de la chose. Selon lui, il s'agirait de pratiquer une sorte « *d'ascèse*<sup>20</sup> *quotidienne* ». Basée sur le postulat que tout le potentiel se trouve à l'intérieur de l'homme, l'idée que Steiner précise, est que par l'accès à la dimension intérieure de soi même et de son propre potentiel, nous pouvons apprendre à nous connaître, donc à ajuster nos actions quotidiennes. Une méditation<sup>21</sup>, un retour sur soi réflexif, une remise en question quotidienne permettrait de faciliter l'accès à nos ressources, afin de relativiser et de nous préparer à affronter les difficultés de la journée avec plus de justesse.

C'est aussi l'idée développée par Philippe Perrenoud, sociologue, professeur à l'Université de Genève, et par Donald Schön, penseur et pédagogue du 20<sup>ème</sup> siècle, lorsqu'ils parlent de *praticien réflexif*<sup>22</sup>. Donald Schön évoque le concept de « *détachement permanent* », ou l'art d'apprendre de sa pratique, de tirer du savoir de sa pratique. Prendre du recul sur sa pratique professionnelle afin de l'analyser et de déterminer les points à améliorer constitue selon moi une condition sine qua non de l'exemplarité. C'est d'ailleurs un élément important de notre formation IUFM puisque nous avons eu au cours de l'année des temps d'analyse de pratique centrés sur la remise en question de nos pratiques professionnelles avec Mr Gérard Piquemal, formateur IUFM. Ce qui prouve à quel point la remise en question de notre pratique est essentielle si nous voulons rester juste autant que faire se peut.

---

<sup>19</sup> Steiner Rudolf ; Les bases spirituelles de l'éducation ; éd. Triades Poche 2006.

<sup>20</sup> Ascèse : Discipline de vie, ensemble d'exercices physiques et moraux pratiqués en vue d'un perfectionnement spirituel. Du grec *askêsis* « exercice ».

<sup>21</sup> Du latin *meditatio*, de *meditatus*, participe passé de *meditārī* (« méditer, réfléchir, considérer »), lui-même du proto-indo-européen \**med-* (« mesurer, limiter, considérer, aviser »).

<sup>22</sup> Philippe Perrenoud ; Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant - Professionnalisation et raison pédagogique ; éd. Broché 2006

### **III.1.b / De la reconnaissance de nos erreurs et de nos excuses :**

Si nous devons incarner les valeurs républicaines, et que nous devons nous remettre en question régulièrement afin de donner le meilleur exemple possible, nous ne devons pas nous arrêter là.

En effet, montrer l'exemple ce doit être aussi selon moi, être capable de reconnaître ses erreurs, et de s'en excuser...

Car comme nous le demandons à un élève qui commet une erreur, nous devons le faire nous aussi lorsque le cas se présente. Cela participe de la transparence de nos actions, et de leur justesse.

J'ai eu l'opportunité cette année d'expérimenter cela, et les résultats sont toujours une meilleure considération de la part des élèves, considération au sens de modèle qui représente l'autorité. Lorsque je glisse de ma posture idéale, lorsque je suis trop rigoureux ou pas assez par rapport à la justesse éducative requise, j'ai toujours pris le parti de reconnaître mon erreur et de m'en excuser auprès des élèves ou des enseignants. Car en me remettant en question, je me rendais compte de mon écart, je pouvais donc réparer mon erreur, et cela a toujours eu pour effet de renforcer la qualité de la confiance dans nos relations professionnelles avec les adultes et les adolescents.

J'ai le souvenir d'une anecdote avec un professeur qui avait exclu de cours un élève sans respecter la procédure mise en place au sein du collège. Lorsque j'ai reçu cet élève, j'ai été saisi par le sentiment de vouloir rappeler notre règle commune à l'enseignant. Et comme ce sentiment était très fort à ce moment là, je suis remonté immédiatement avec l'élève afin d'expliquer cela à l'enseignant. Logiquement, l'enseignant l'a mal pris puisque je l'ai dérangé dans son cours et que j'ai manqué de tact à cause de ma légère colère. J'ai senti la gêne occasionnée par mon propos, et j'ai décidé d'aller discuter avec cet enseignant à une de ses pauses. J'ai alors compris son sentiment causé par ma façon de faire déplacée, je m'en suis excusé, tout en expliquant les raisons qui m'avaient poussé à cela. Notre relation en est sortie améliorée puisque j'ai entendu les besoins de cet enseignant et qu'il a pu entendre les miens. Avec le recul, j'ai compris que c'est l'émotion trop vive qui m'avait fait dévier de ma posture juste. Ce qui me sert depuis de leçon puisque je sais avec l'expérience que ce n'est pas une conduite adaptée et constructive.

### III.2 / Les vertus<sup>23</sup> de la sagesse<sup>24</sup> et de l'amour<sup>25</sup> en éducation :

Pour illustrer l'idée que je voudrais ici développer, je prendrai cette image : Lorsque nous étudions comment la nature « *fait grandir* » ou « *éduque* » les semences enterrées dans la terre, nous remarquons le rôle prépondérant du soleil. En effet, grâce à la lumière et à la chaleur qu'il émet, il permet à la graine de s'ouvrir et de croître jusqu'à pleine maturité.

Remplaçons maintenant le soleil par l'éducateur, la lumière par la sagesse, la chaleur par l'amour, la semence par l'élève, et nous comprendrons beaucoup sur le rôle de ces vertus en éducation...

De plus, si nous poussons encore un peu plus loin la comparaison avec le soleil, nous remarquons qu'il reste toujours à distance des graines qu'il fait grandir, ce qui symbolise la distance relationnelle que nous devons toujours savoir respecter avec les élèves afin d'éviter l'écueil des dérives qui nous feraient glisser de notre posture d'éducateur. Le soleil symbolise les plus hautes valeurs, puisqu'il éclaire et réchauffe toutes les créatures sans aucune exception, il est donc un bon exemple au sens décrit plus haut de fonctionnaire d'Etat garant des valeurs républicaines... Encore, le soleil parvient toujours à ses fins éducatives, puisque tôt ou tard, sa lumière et sa chaleur produisent leur effet, il est donc persévérant et constant dans son effort.

Nous pourrions encore explorer la métaphore du soleil tellement l'exemple est convaincant lorsque nous nous y penchons avec sincérité. Cela dit, l'essentiel à retirer est le rôle éducatif par extension de la sagesse qui « *éclaire* » les pensées des élèves et de l'amour qui « *réchauffe* » leurs sentiments.

---

<sup>23</sup> Vient du latin classique *virtus* qui désigne *l'énergie morale, la force* ; venant du nom latin *vir*, il était possible qu'elle désignât la qualité virile par excellence ; le mot a pris un sens moral dans un contexte chrétien, et il est devenu le symbole de la notion de recherche du bien dans toute chose.

<sup>24</sup> De sage, d'après le latin *sapiens*, « qui a du goût » (*figuré*) « qui s'y connaît » (*Par extension*) « intelligent », participe présent de *sapĕre* (« avoir de la saveur », « avoir du goût » (*Figuré*) « être dans son bon sens », « avoir du jugement », « s'y connaître »). Qui est prudent, circonspect, judicieux; qui a un sentiment juste des choses. Modération, retenue, maîtrise de soi.

Connaissance naturelle ou acquise des choses, les lumières de l'esprit.

<sup>25</sup> Sentiment chaleureux qui rassemble les êtres humains, qui les fait se montrer sous leur meilleur jour.

Entendons nous bien sur les termes de sagesse et d'amour et leur définition afin d'éviter les malentendus.

La sagesse est présentée ici comme l'idéal de pensée, de connaissance universellement bon pour l'être humain, elle correspond aux principes universels et valeurs universelles qui sont la source de la déclaration des droits de l'homme ou bien encore de la constitution de notre République. Elle est donc assimilable à un cadre dans lequel l'être humain peut s'épanouir... En ce sens elle est liée à la rigueur que nous avons décrite plus haut.

L'amour, ici, vaut par son sens supérieur de sentiment permettant la liaison entre les êtres humains. Il est le ciment de la cohésion, qu'elle soit sociale, familiale ou professionnelle. Il est la force qui permet à la vie de subsister, de se maintenir en une unité par delà la diversité, l'hétérogénéité et la mixité des créatures. Il prend le sens spirituel de *l'amour agapè* des grecs de l'antiquité, qui définissait en ces termes l'amour « *divin* » et « *inconditionnel* », sans distinction aucune entre créatures. Il ouvre la porte à la considération égalitaire et fraternelle des individus. Il permet donc l'épanouissement à l'intérieur du cadre... En ce sens il est lié à la clémence telle que nous l'avons décrite précédemment.

A mon sens, la clémence et la rigueur sont des émanations de l'amour et de la sagesse, c'est à dire qu'elles procèdent de ces vertus. Autrement dit, c'est en cultivant la sagesse et l'amour, que nous pourrions en tant qu'éducateur, acquérir la rigueur et la clémence, donc cette justesse entre les deux qui caractérise la posture éducative présentée par Olivier Reboul et Daniel Favre. C'est ici, un point fondamental puisque nous voyons clairement la portée éducative de ces vertus qui sont à la base de la rigueur et de la clémence.

Puis, selon la théorie de la pédagogie de l'exemple, si nous développons ces vertus en nous mêmes, par quel mystère ne se transmettraient-elles pas aux élèves ?

#### **IV / Evaluation :**

Pour évaluer les effets de la posture éducative que j'ai adopté en fonction des situations, j'ai procédé différemment selon les cas. En ce qui concerne le suivi individuel, nous avons à disposition les fiches de suivi et leurs appréciations des enseignants, nous avons également le logiciel vie scolaire qui nous permet de suivre l'évolution des punitions et sanctions, des absences ainsi que des résultats scolaires.

Pour les cas élèves que j'ai suivi individuellement, j'ai constaté un effet positif en terme de comportement pendant le suivi hebdomadaire, qui se retrouve sur les fiches de suivi. En revanche, dès que les élèves ont repris leur autonomie, les effets ont pour la plupart perduré pendant une période variable selon le cas, avant de retomber pour certains cas que je qualifierai de plus « *lourd* ». Lourd en terme d'influences systémiques parasitant la progression de l'élève. Je veux parler des difficultés sociales, familiales et psychologiques, que peuvent rencontrer certains élèves. Pour cela, le travail doit se poursuivre en partenariat et sur la durée afin de trouver une issue éducative favorable.

Les enseignants remarquent les effets positifs du suivi individualisé et viennent d'eux mêmes pour certains me solliciter afin que nous collaborions pour tel ou tel élève. Au conseil de classe, il a été plusieurs fois proposé un suivi individualisé pour des élèves qui posaient des problèmes de comportement.

Collectivement, le constat évaluatif est similaire. En effet, l'équipe pédagogique salue les bénéfices immédiats, mais reconnaît les limites sur la durée. Le comportement des élèves évoluant positivement dès l'intervention, avant de revenir dans certains cas aux vieilles habitudes en quelques sortes. Il n'est pas rare que des enseignants viennent me solliciter pour collaborer sur le suivi collectif de classe, ce qui témoigne d'une certaine reconnaissance de mes pairs.

De cette évaluation, il apparaît clairement nécessaire de tirer quelques enseignements. Premièrement, les effets éducatifs sont bénéfiques, ce qui est encourageant. Les prises de conscience se développent, les comportements murissent. Cependant, pour s'inscrire véritablement dans la durée, ces changements bénéfiques doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux et constant, de ma part ainsi que des enseignants.

## Conclusion :

En conclusion, il me semble opportun de faire une synthèse rapide des points abordés au cours de notre réflexion avant que d'en ouvrir le champ vers des horizons plus vastes.

Fort de cette expérience de quelques mois en tant C.P.E., mais surtout des expériences personnelles que j'ai eu l'opportunité de mener durant cette année de stage au collège de Remoulins, je prétends qu'il existe bel et bien une posture éducative que nous pourrions qualifier d'idéale, qui favorise l'épanouissement individuel et collectif des élèves...

Cette posture éducative, grandement inspirée de l'autorité décontaminée des rapports de *domination / soumission* de Daniel Favre, se voulant être juste, tantôt rigoureuse, tantôt clémente ou empathique en fonction des situations, et fortement imprégnée des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, permet de poser et de maintenir un cadre clair, à l'intérieur duquel l'adolescent peut se repérer, s'exprimer, apprendre à se connaître, progresser, s'épanouir...

Et cependant que j'ai pu me mettre intérieurement dans cette posture, les retours des élèves comme ceux des adultes ont toujours été positifs. Je précise encore, que c'est à la condition essentielle de pouvoir se mettre dans cette posture qu'est subordonné tout résultat dit positif. Cela veut dire que chaque fois que j'ai glissé intérieurement de cette posture idéale, les résultats et l'impact autour de moi ont été bien différents. Toute la difficulté, tout l'art dirons nous, serait de pouvoir garder cette posture tout au long de la journée, de l'année... Cela suppose plusieurs conditions.

Cela suppose de se remettre en question quotidiennement afin de vérifier si nous sommes bien positionnés, si nous sommes justes selon les situations. Cela implique de reconnaître ses erreurs et de s'excuser lorsque nous faisons du tort, d'avoir de l'empathie pour autrui, de se mettre à sa place afin de ressentir ce qu'il ressent. Cela implique une discipline de vie qui puisse permettre d'avoir l'esprit libre durant la journée et de pouvoir se concentrer sur son travail éducatif. Cela implique enfin et surtout, d'être investi des valeurs républicaines afin d'agir de manière éthique et responsable.

Evidemment, d'aucuns rétorqueront que c'est impossible, et que nul n'est tenu à l'impossible, que l'erreur est humaine et que nous ne sommes pas parfaits... Et je dirai que c'est un point de vue, en effet...

Je répondrai qu'à chaque médaille il y a deux faces, et qu'il nous appartient de regarder celle qui nous intéresse... En d'autres termes, je rappellerai qu'il s'agit d'un idéal de posture, et que l'idéal par définition est inatteignable... Mais je rappellerai aussi que le fait qu'un idéal soit inatteignable ne dispense pas de vouloir s'en rapprocher, de tendre vers lui de toutes ses convictions, de toutes ses valeurs, de toutes ses pensées, de toutes ses forces et de toutes ses actions...

Et je dirai même que c'est cette attitude intérieure de tension vers un idéal élevé qui a permis à tous les grands hommes de l'histoire humaine de réaliser des exploits ou des miracles...

Alors enfin, je renverrai chacun et chacune à ses propres responsabilités d'êtres humains, en rappelant que voir un côté de la médaille ou son revers ne dépend que de nous mêmes, que c'est donc un choix personnel à faire avec sa conscience, et que de ce choix dépendront comme de chaque choix, des conséquences... éducatives, et moins éducatives... Si nous tendons intérieurement vers la sagesse et l'amour sous leur forme idéale et universelle, comment ne finirait-ils pas par se manifester un jour ou l'autre ?

Après cette synthèse des idées essentielles de la posture éducative, replongeons nous dans le concret afin de tirer des enseignements pour mon futur de C.P.E.

Dès l'an prochain, je ferai en sorte d'améliorer plusieurs points de mon action. En premier, je pense que j'impliquerai dès le départ de mon action de suivi individuel ou collectif, les parents, de manière plus forte, en les invitant à l'entretien de mise en place avec le P.P. et l'élève. Je pense que cela sera un gage encore plus fort de la réussite sur le long terme, car si nous éduquons leurs enfants, ce sont eux en premiers les premiers éducateurs, et ce sont eux qui connaissent le mieux leur enfant. Je les ferai participer à l'élaboration des objectifs, et surtout j'essaierai d'échanger avec eux sur leur enfant, afin d'apprendre à davantage le connaître, pour pouvoir mieux l'éduquer et l'accompagner. Par ce biais là, j'essaierai d'améliorer la cohérence de notre action éducative commune. Car je me suis

rendu compte que plus les liens qui nous unissent aux parents sont étroits, plus le cadre est stable, plus l'enfant peut se repérer, et moins il peut s'infiltrer dans les failles...

Ce n'est pas toujours chose facile que de renforcer le lien école famille en fonction des situations, mais je pense que c'est une condition indispensable à la réussite des élèves, et je tâcherai d'imaginer des solutions innovantes pour redonner la place que tout parent mérite au sein de notre institution lorsque je rencontrerai des difficultés.

Ensuite j'essaierai, à la manière de Daniel Favre, de constituer un groupe d'élèves qui ont des problèmes de comportements afin de les accompagner collectivement. Daniel Favre appelle le « *Groupe d'Accompagnement au Contrôle de la Colère* », je pourrai m'en inspirer et l'adapter aux besoins locaux. Ce qui aura l'avantage de réduire le nombre d'élève en suivi individuel, et qui me fera gagner du temps pour m'occuper davantage de l'animation éducative au travers de projets éducatifs autour de la fraternité et du vivre ensemble afin de développer et évaluer les piliers 6 et 7 du socle commun.

Tout cela se fera bien évidemment à la condition primordiale que les élèves soient présents, ce qui me permet de rappeler ici l'importance de la gestion de l'absentéisme et du service vie scolaire dans notre mission de contribution au bon fonctionnement de l'établissement.

Enfin, je tâcherai de faire mon mieux pour être le plus juste possible dans mon action, afin de donner un exemple qui puisse servir de repère aux adolescents en construction. Être juste de manière régulière n'est pas chose aisée, cependant, c'est assurément un moyen pédagogique et éducatif garantissant la pérennité de la relation éducative avec les jeunes. Pour accomplir cela, je ferai donc en sorte de maintenir cette remise en question permanente, ce détachement émotionnel, cette empathie, cette tension vers l'idéal d'amour et de sagesse, qui me permettront de mieux connaître les élèves et les situations, et par là de mieux pouvoir les accompagner, en usant selon le cas plutôt de rigueur ou plutôt de clémence...

## **Bibliographie :**

### **Ouvrages :**

**FAVRE Daniel. Transformer la violence des élèves. éd Dunod 2007.**

**REBOUL Hervé. La philosophie de l'éducation. éd Puf 1989.**

**PRAIRAT Eirick. La sanction en éducation. éd Puf 2003.**

**DELAHAYE Jean-Paul. Le conseiller principal d'éducation : De la vie scolaire à la politique éducative. éd Berger-Levrault 2009.**

**STEINER Rudolf. Les bases spirituelles de l'éducation. éd Triades Poche 2006.**

**ROUSSEAU Jean-Jacques. Emile ou de l'éducation. éd Gallimard 1969.**

**BIGOT Philippe. Le coaching orienté solution. éd Eyrolles 2009.**

**ROSENBERG B. Marshall. Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs), Introduction à la communication non violente. éd La découverte 2005.**

**DE SHAZER Steve. Clés et solutions en thérapie brève. éd Satas 1985.**

**DE SHAZER Steve. Différence, changement et thérapie brève. éd Satas 1991.**

**DE SHAZER Steve. Les mots étaient à l'origine magiques. éd Satas 1994.**

**PERRENOUD Philippe. Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant - Professionnalisation et raison pédagogique ; éd. Broché 2006**

**ARENDT Hannah. La crise de la culture ; 1961, éd. Poche**

### **Textes règlementaires :**

**DE ROBIEN Gilles, Ministère de l'Éducation Nationale. Le socle commun de connaissances et de compétences. éd Direction nationale de l'enseignement scolaire, novembre 2006.**

**Ministère de l'Éducation Nationale. Rôle et conditions d'exercice du métier de CPE. Circulaire n°82-482 du 28 octobre 1982.**

**O.N.U. Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. 1948.**

**FILLON François, Ministère de l'Éducation Nationale. Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école. 23 avril 2005.**

**SARKOZY Nicolas, Président de la République de France. La lettre aux éducateurs. Réalisation Documentation française, impression Journaux officiels, septembre 2007.**

## ANNEXES

<b>CONTRAT D'OBJECTIFS COMPORTEMENTAUX</b>	
Entre: ....., élève de .....	Date: .../.../...
Et: Le Collège Voltaire de Remoulins, représenté par Mr Vezole, Conseiller Principal d'Education.	
<p>Je soussigné, ....., élève de ....., reconnais:</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Pour changer cela, je m'engage personnellement à faire de mon mieux pour:</p> <p>Objectif n°1:</p> <p>Objectif n°2:</p> <p>Objectif n°3:</p>	
Comment je vais atteindre mon objectif n°1:	
Comment je vais atteindre mon objectif n°2:	
Comment je vais atteindre mon objectif n°3:	
<p>Le présent contrat est valable pour une durée de ..... à compter de ce jour.</p> <p style="text-align: center;">L'élève:                      Les parents:                      Le Conseiller Principal d'Education:</p>	

Fiche de suivi concernant l'élève \_\_\_\_\_ De \_\_\_\_\_, Semaine du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
 Objectifs choisis: \_\_\_\_\_

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8H30-9H30					
9H30-10H30					
10H30-11H30					
11H30-12H30					
13H00-14H00					
14H00-15H00					
15H00-16H00					
16H00-17H00					
	Evaluation de la semaine par l'élève		Evaluation de la semaine par la personne de référence		Signature des parents

Cette feuille est **sous la responsabilité de l'élève**. Il doit la présenter à chaque heure au professeur ou au surveillant qui y porte sa signature et éventuellement des remarques concernant l'aspect de son comportement que l'élève veut améliorer (l'objectif choisi est noté ci-dessus).  
 Chaque semaine, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, il la présentera à \_\_\_\_\_ afin d'évaluer avec lui / elle dans quelle mesure l'objectif fixé est atteint, et décider ensemble des remédiations nécessaires.

## Remerciements :

Je tiens tout d'abord à remercier Christine Perrier, ma collègue C.P.E. au collège, sans qui je n'aurais pas pu mener mes expériences grâce à la liberté qu'elle m'a octroyée... Elle m'a permis d'essayer, de faire selon mon point de vue, donc de me tromper parfois, et par là prendre conscience de mes erreurs afin de progresser dans ma pratique... Ceci a été pour moi une richesse extraordinaire que je souligne car c'est à mes yeux un excellent exemple de positionnement éducatif et pédagogique tel que je l'ai décrit dans le mémoire...

Je remercie également sincèrement Mme Lebat, Principale du collège Remoulins, ainsi que Mme Lorant-Raze, Principale Adjointe, pour leur ouverture d'esprit, leurs conseils bienveillants et la qualité de leur attention à mon égard, qui ont auront été pour moi une grande source de motivation et de reconnaissance. Elles ont chacune toujours pris de leur temps pour répondre à mes sollicitations, et m'encourager dans mes initiatives.

Je remercie Virginie Mathon, ma tutrice au cours de cette année, qui bien que travaillant sur un autre établissement que le mien, m'a permis de m'enrichir de son point de vue extérieur justement... Elle a su m'apporter ces temps d'écoute qui m'ont autant éclairés que permis de prendre conscience de mes difficultés, et donc de commencer à y remédier. Ce fut pour moi, avec les retours de Christine au quotidien, un excellent complément qui m'a permis de progresser, je le pense, plus rapidement. Je les remercie encore toutes les deux pour leur entente commune qui a grandement facilité le processus de mon apprentissage du métier. Ce fut un bel exemple de travail en équipe autour d'un projet commun : mon apprentissage...

Je remercie Annie Vitrolles, ma tutrice de mémoire, qui a su me recadrer lorsque ma réflexion s'envolait vers des sphères trop éloignées du concret... Elle m'a permis de mieux faire le lien entre les idées que j'avais en tête et le cadre imposé de l'exercice du mémoire, toujours avec bienveillance... Encore un bel exemple de collaboration à mes yeux...

Je remercie mes professeurs à l'I.U.F.M. Mme Boumaza, Mr Barbier et Mr Piquemal, pour leurs bienveillants conseils et l'excellent exemple de positionnement professionnel qu'ils m'ont offert et qui m'a guidé durant cette année de consolidation professionnelle.

Je remercie chaque membre de mon équipe du service de Vie Scolaire, qui ont toujours donné le meilleur d'eux mêmes, m'ont enrichi de leur connaissance du terrain et des élèves, sont restés à mon écoute et accomplissent un travail éducatif et préventif considérable au quotidien...

Je remercie également nos gestionnaires Mme Vanheule, Mr Nicolas et leur équipe pour leur collaboration essentielle, notamment sur la période critique méridienne, nos secrétaires de direction, pour leur bonne humeur et la qualité de leurs conseils quant au fonctionnement de l'établissement...

Je remercie évidemment l'ensemble des enseignants, maillon plus qu'essentiel du système, véritables « *soldats de la république* », qui ont collaboré avec moi avec implication et bienveillance au quotidien.

Je remercie aussi notre infirmière Adeline Bruguier, C.O.P. Isabelle Romé, et A.S. Nelly Rondeau, pour la qualité de leur implication dans le suivi « *médico psycholigico social* » ainsi que celle de leur attention visa vis de notre collaboration.

Enfin, je remercie les élèves et leurs parents pour m'avoir fait confiance lors de certaines expériences éducatives, pour leur sincérité face aux difficultés, et pour les multiples efforts qu'ils ont fournis dans le but de progresser, chacun à leur propre niveau...

Chaque personne côtoyée au cours de cette année, m'a permis de m'enrichir de quelque chose, c'est pourquoi je tenais à remercier tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à l'élaboration de ce mémoire professionnel... Et vous qui avez pris le temps de me lire jusqu'au bout, je vous remercie aussi...